



M. Romain Baubry
Député des Bouches-du-Rhône

Sénas, le 19 mars 2024

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pôle raquettes de la Capelette : pôle racket pour l'argent public ?

La municipalité de Sénas va conclure un contrat de gestion du pôle raquettes pour une durée de 45 ans... avec une société privée qui n'existe que depuis 3 semaines.

En apprenant la conclusion de ce contrat, M. Romain BAUBRY, député de la 15^{ème} circonscription et conseiller municipal d'opposition à Sénas, a souhaité se renseigner davantage sur le projet qui n'avait pas été soumis au vote du conseil municipal. Il a pu remonter le fil de l'ensemble des dépenses d'argent public pour la réalisation de ce pôle raquettes :

- 599 100€ d'acquisitions foncières depuis 2018
- 5000€ pour la pose des panneaux solaires
- 500 000€ d'aménagements des terrains
- 100 000€ pour la construction du Club House, dont le permis de construire a été déposé le 16 octobre 2023 par la municipalité, alors que la gestion du pôle raquettes par une société privée était actée depuis le mois précédent.

Un total de plus 1 204 000 euros d'argent public !

De plus, aucune publicité n'a été faite autour de ce projet de gestion privée, ni aucune procédure concurrentielle. Ces procédures formalisées sont pourtant adoptées en général pour des projets de si grande envergure.

Contactée par le député, la majorité municipale refuse la communication des éléments du dossier car le permis de construire serait en cours d'instruction.

Au vu des nombreuses parts d'ombre de ce dossier, M. Baubry affirme que la majorité municipale se moque des Sénassais, de leurs intérêts et surtout de leur argent...

M. Baubry exige la transparence totale sur ce dossier dont le montant faramineux soulève de nombreuses questions.

Romain BAUBRY

Député de la 15^{ème} circonscription des Bouches-du-Rhône

Conseiller Municipal de Sénas

Romain BAUBRY

Député de la 15^{ème} circonscription des Bouches-du-Rhône

126, rue de l'Université 75007 PARIS – romain.baubry@assemblee-nationale.fr – 06 64 26 38 82